

Monsieur le Président,

L'exercice le plus difficile pour un syndicaliste n'est pas de prendre la parole au cours d'une HMI, ni de répondre à des collègues insatisfaits, ni même de vivre un face face avec les chefs de service critiques et contrariés. Non, l'exercice le plus délicat, pour ne pas dire le plus difficile est d'assumer le rôle de représentant du personnel en CTL.

Il s'agit dans cette instance de dépasser le mandat donné quelques mois ou quelques années auparavant par des collègues, pour certains repartis vers d'autres horizons.

Il s'agit de rester fidèle au mandat qu'ils ont donné aux élus qu'ils ont choisi et de porter la parole de l'organisation syndicale que les élus représentent dans cette instance.

Il s'agit bien-sûr d'examiner des dossiers qui parlent du quotidien et du futur des agents, mais il s'agit, aussi de s'inscrire dans une ligne directrice, dictée par l'Administration Centrale, à laquelle le syndicat national répond par une posture commune sur tout le territoire.

Mais être élu dans une direction, ce n'est pas être élu dans une autre. Il faut tenir un rôle d'alchimiste, qui prend en compte l'atmosphère du lieu et du moment. Il faut faire la synthèse entre la posture du directeur dans l'application des diktats de la DG et l'intérêt immédiat du collectif de travail dans le respect des consignes nationales.

C'est en réunissant tous ces éléments qu'il se crée une relation de confiance entre ceux qui sont d'un côté de la table et ceux qui sont de l'autre, chacun ayant pour ordre de tenir son rôle et d'accomplir la mission qui lui est dévolue.

Venir au CTL c'est entrer en scène en connaissant la pièce mais, en ignorant tout du script, il n'y a pas de souffleur si on oublie le texte, les spectateurs sont acteurs d'une pièce pour laquelle ils n'ont pas

auditionnée. Le public pour lequel, la pièce se joue, est absent et pourtant, il faut jeter tout son talent sur la scène pour être digne de lui.

Entre l'ouverture des portes et le lever de rideau, il y a les postures à prendre, l'ambiance à créer en lisant la liminaire rédigée pour dire ce qui ne sera pas entendu, mais qui doit être dit.

Dans cette liminaire les élus dénonceraient la proposition du gouvernement de mettre en place un dispositif permettant au mieux un maintien temporaire de rémunération pour compenser l'augmentation de la CSG pour la Fonction Publique par :

- la suppression de la cotisation au titre de la solidarité chômage dont le taux est de 1 % sur l'ensemble du salaire brut ;
- la création d'une indemnité spécifique pour couvrir les 0,7 points de perte restants.

Cette indemnité spécifique serait réservée aux seuls agents publics en poste avant le 1^{er} janvier 2018. Tout nouvel entrant en serait privé. Cela générerait des injustices terribles entre fonctionnaires, contractuels et fonctionnaires, et ne respecterait pas la philosophie du dispositif censé s'appliquer à tous les actifs. Pire encore, cette indemnité serait dégressive au fur et à mesure des avancements et promotions des agents, voire des maigres revalorisations « PPCR » normalement étalées jusqu'en 2020. Les augmentations de traitement attendues à ce titre seraient donc minorées voire nulles, consacrant ainsi une perte de pouvoir d'achat. En résumé, il y aurait un auto-financement de l'indemnité compensatoire par les agents publics eux-mêmes. C'est une véritable arnaque sur le fond et une provocation sur la forme !

Les élus Solidaires Finances Publiques diraient, il en est de la compensation de la CSG comme du pouvoir d'achat, cela passe par des augmentations de salaire via une revalorisation du point d'indice et des grilles de rémunération.

Face à une telle attaque, les élus Solidaires diraient qu'en plus de la remise en cause de PPCR, du retour du jour de carence et du gel du point d'indice, une réponse forte de l'ensemble des personnels par la mobilisation interprofessionnelle est nécessaire et qu'elle se traduira nécessairement par des actions allant de la manifestation à la grève.

Dans cette liminaire, les élus dénonceraient le recours au vote électronique pour les prochaines élections professionnelles de 2018.

Ils dénonceraient aussi la perspective de suppression de 120000 emplois publics durant le quinquennat MACRON,

Ils dénonceraient le jour de carence,

Ils dénonceraient les réformes statutaires,

Ils dénonceraient la réforme des retraites,
Ils dénonceraient l'externalisation des missions,
Ils dénonceraient les attaques contre le statut de la Fonction Publique,
Ils dénonceraient la politique libérale
Ils dénonceraient le décrochage du point d'indice des 3 Fonctions Publiques
Ils dénonceraient le manque de moyens du service public
Ils dénonceraient la baisse constante des budgets de la DGFIP,
Ils dénonceraient l'absence d'un grand plan contre la fraude fiscale
Ils dénonceraient les suppressions et les vacances d'emplois

Et là, au milieu de cette interminable liste à la Prévert, ils se rendraient compte, qu'ils ne sont écoutés que par politesse, et que le Président du CTL n'aura pas de latitude pour leur répondre, pour dire ce qu'il partage, ce qu'il remontera à la DG et ce qu'il rejette. A ce moment il n'y aura plus de vérité, juste le jeu qui va se poursuivre, et chacun reprendra son rôle, qui durera tout le temps, pour que le spectacle se donne.

A la fin, pas d'applaudissements, pas de succès, juste la satisfaction d'avoir joué jusqu'au bout le rôle qui était le sien, en mettant tout son souffle dans le dialogue écrit par avance.

Le rideau tombe, fin d'un chemin parcouru ensemble, d'un côté et de l'autre de la table, la mission est accomplie, les incompréhensions perdurent, les non-dits et les silences orgueilleux de ceux qui ne céderont pas bruissent, les différences se figent. Le respect pour un vrai Directeur restera c'est ce que les élus Solidaires tenaient aussi à dire au Président de ce dernier CTL vécu ensemble...